

entendre que la maison F<sup>1</sup> aurait été formée de deux pies de l'ancienne vigne aliénée par Claude Besson, et que les Ursulines auraient ensuite acquis des ayants droit de Marie Varambier, celle de ces deux pies qui était contiguë à leur propriété ? Il eût été à propos d'expliquer cela, car il est certain que cette parcelle appartient aux religieuses depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'à leur suppression. Les plans de la directe de Saint-Pierre d'une part et l'acte de vente du 19 janvier 1791<sup>2</sup> le prouvent également, de même que l'état actuel de la propriété. Il serait donc utile que des explications ultérieures éclaircissent cette difficulté.

Telles sont, Monsieur, les quelques observations que j'avais à vous soumettre au sujet de votre intéressante étude sur l'ancien quartier des Capucins. Je désire qu'elles puissent vous fournir l'occasion de répandre de nouvelles lumières sur cette partie de notre histoire topographique. Je serais singulièrement flatté si je pouvais, aussi indirectement que ce fût, contribuer au perfectionnement de ce monument que, depuis vingt ans, vous élevez en l'honneur et au profit de notre histoire lyonnaise.

Veillez agréer, etc.

A. STEYERT.

<sup>1</sup>Elle appartenait en 1592 à Marie Varambier, veuve d'Antoine de Saint-Rambert, et avait fait partie de la vigne de Claude Besson, venant de Jean Vannerot (*Marie-Lucrèce*, p. IV de la légende du plan.)

<sup>2</sup>Le plan que j'ai consulté pour établir ce fait, fut dressé de 1711 à 1716. Quant aux ventes faites à la Révolution, elles prouvent que le terrain du premier établissement des Ursulines fut aliéné en trois lots représentés aujourd'hui par les n<sup>os</sup> 31, 33 35 de la rue Vieille-Monnaie. Le premier était une maison qui fut vendue 11,350 livres; le deuxième, beaucoup plus vaste, comprenant une grande maison avec jardin, atteignit le chiffre de 73.700 livres; le troisième, quoique le plus grand, ne dépassa pas le prix de 20,000 livres, à cause du peu de valeur des constructions qui ne consistaient qu'en deux petits corps de bâtiment. (*Marie-Lucrèce*, pp. I et II de la légende du plan). L'un de ces bâtiments occupait précisément l'emplacement qui, d'après le plan de M. Vermorel, aurait, à une certaine époque, fait partie du n<sup>o</sup> 37 actuel.